

MINISTRE DU TRAVAIL, DE
L'EMPLOI, DE LA REFORME DE
LA FONCTION PUBLIQUE ET DE
LA PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA
FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU
PERSONNEL CIVIL DE L'ETAT

portant reclassement et nomination de
Monsieur MATSIONA (Vincent de Paul) Maître
d'EPS de 4^e échelon, des cadres de la
catégorie B, hiérarchie I, des Services
Spéciaux (Jeunesse et Sports).

LE PREMIER MINISTRE,

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi 076/64 du 7.42.64 portant ratification de
(/ISAS : l'Ordonnance OI9/64 du 23.4.64 portant modification de certaines
dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi 15/62 du 3.2.62, portant statut général des
fonctionnaires ;
(/u l'arrêté 2087/ET du 21.6.50, fixant le règlement sur
la solde des fonctionnaires ;
(/u le décret 59/23 du 30.1.59 fixant les conditions
d'intégration dans les cadres des catégories B, C, D, E des fonction-
naires ;
(/u le décret 62/130/ET du 9.5.62, fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret 62/195/ET du 5.7.62, fixant la hiérarchisa-
tion des diverses catégories des cadres ;
(/u le décret 62/197/ET du 5.7.62, fixant les catégories
et hiérarchies des cadres créés par la loi 15/62 du 3.2.62, portant
statut général des fonctionnaires ;
(/u le décret 62/198/ET du 5.7.62, relatif à la nomination
et à la révocation des fonctionnaires ;
(/u le décret 74/154 du 17.12.74, modifiant le tableau
hiérarchique des cadres A.B.C et D de l'Enseignement (Jeunesse et
Sports) abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 1.2.3.
5.10.13.14.15.18.19 et 20 du décret 63/79 du 26.3.63, portant statut
commun des cadres de l'Enseignement (Jeunesse et Sports) ;
(/u le décret 67/50/ET-B du 24.2.67, réglementant la prise
d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires rela-
tifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et
reclassements notamment en son article 1er § 2 ;
(/u le décret 74/470 du 31.12.74, abrogeant et remplaçant
les dispositions du décret 62/196/ET du 5.7.62, fixant les échelon-
nements indiciaires des fonctionnaires ;
(/u le décret 80/630 du 27.12.60, portant déblocage des
avancements des agents de l'Etat ;
(/u le décret 84/656 du 8.6.64, portant nomination du Pre-
mier Ministre ;
(/u le décret 85/423 du 7.12.65, portant nomination des
Membres du Gouvernement ;
(/u le décret 85/449 du 17.12.65, portant organisation des
intérims des Membres du Gouvernement ;
(/u le décret 85/260 du 5.3.65, déterminant le circuit
d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et
révisions des situations administratives des agents de l'Etat ;
(/u l'arrêté 5437/MS/DGS/DDGTF du 5.6.64, autorisant cer-
tains Maîtres d'EPS Admis à la 1^{ère} année de professorat Adjoint à
suivre des cours à l'ISEPS l'Université Marien NGOUABI de Brazza-
ville (Regularisation) ;

(/u l'arrêté 7915/MS/DGS/DAEF du 5/10/83, portant promotion au titre de l'année 1983, des fonctionnaires des cadres des catégories II et B I des Services Sociaux (Enseignement) Jeunesse et Sports ;
PI (/u la lettre n° 0477/DGS/DAEF du 4.9.85 du Directeur Général transmettant le dossier de l'intéressé ;)

D E C R E T :

ARTICLE 1ER : En application des dispositions du décret 71/454 du 12.7.45, Monsieur MATSIONI (Vincent de Paul), Maître d'EPS de 4^e échelon indice 760 des cadres de la catégorie B hiérarchie I des Services Sociaux (Jeunesse et Sports) en service à Brazzaville, titulaire du Certificat d'aptitude au Professorat d'Education Physique et Sportive (session 1984), délivré par l'Université Marien NGOUABI de Brazzaville, est reclassé à la catégorie A hiérarchie I et nommé Professeur Certifié d'Education Physique et Sportive de 1^{er} échelon indice 830 ACC = Néant.

ARTICLE 2 : Le présent décret, qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter du 15.2.85, date effective de reprise du service de l'intéressé à la rentrée scolaire 1984-1985 sera enregistré, publié au JORP et communiqué partout où besoin sera. /-

Par le Premier Ministre

Brazzaville, le 29 AVRIL 1986

Le Ministre du Travail, de
l'Emploi, de la Reforme de
la Fonction Publique et de
la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIONI.

Angé Eleudre FOUMGUI.

AMPLIATIONS :

JORPC	1
DGFP/DEPCB	3
D.G.B.	3
D.C.E.	1
DAEF/SPORTS	2
DOSSIER	3
I-TECHSE	1
SGFP/BSA	1
SGCM/BC	2.-